

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

**a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?**

La famille thème qui mérite une analyse large et organique de causes des difficultés rencontrées aujourd'hui. Le modèle de société change, les rapports entre les générations se transforment (les générations elles-mêmes sont différentes (les grands parents d'aujourd'hui ne sont plus ceux du 20<sup>ème</sup> siècle par ex ... ils voyagent, profitent de leur santé qui s'est beaucoup améliorée...) et ce qui semblait être évident ne l'est plus.

Cependant, je reste persuadée que des familles fortes, soutenues socialement sont le gage d'une société portant des valeurs telles que la solidarité, l'entraide et le respect des uns et des autres, pour ne citer qu'eux.

D'origine modeste, mon papa était émigré espagnol, ma maman devait travailler afin de pouvoir compléter le revenu familial. J'ai connu le repas du dimanche qui n'était autre qu'un rôti de porc... mais c'était la fête !

Infirmière (service santé jeunesse, Champs Dollon) (grâce à une bourse qu'il n'a pas été aisé de découvrir comment l'obtenir) et épouse d'agriculteur, j'ai aussi dû travailler pour compléter les revenus de la ferme.

Mère de 4 adultes aujourd'hui, il a des thèmes qui me tiennent particulièrement à cœur. Notamment tout ce qui touche à l'enseignement. Lorsqu'un enfant ne « rentre pas dans les clous » du système scolaire, les ressources sont peu nombreuses et demandent une énergie folle aux parents voir parfois une remise en question de leurs propres compétences. Lorsque la famille élargie ne peut augmenter son engagement, le soutien des associations n'est pas suffisant, les mesures politiques sont nécessaires.

La reconnaissance du travail accompli au sein de la famille : éducation, compétences civiques, apprentissage sur divers thèmes indispensables à l'autonomie forment un réel plus pour notre société et qui méritent d'être reconnus... et la reconnaissance passe par un apport financier ou une déduction d'impôts.

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Si l'individu, tel que l'annonce notre Constitution genevoise, est le fondement de notre société, alors les familles pâtissent d'une politique tournée vers l'individu. Hors, une famille et bien plus que la somme d'individus, elle est faite de dynamique générationnelle, relationnelle et bien plus !

Un soutien aux communes pour la création de places de gardes sous toutes ses formes (crèche bien entendu mais aussi accueil familial et reconnaissance du travail apporté au sein des familles même) sont des pistes qu'un parti politique tel que le PDC met en avant !

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

- a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Il n'est jamais aisé de faire la démarche, le regard des autres peut être perçu comme une prise en défaut de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. Les démarches demandent aussi une connaissance du système, le barème de calcul restreint l'accès aux familles de la classe moyenne.

Il est donc nécessaire de rendre les informations accessibles à tous. Les communes par leur service social peuvent être un relai, mais une information plus large pourrait être proposée à toutes les familles.

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Permettre aux familles de la classe moyenne de maintenir leur niveau de vie afin que les enfants aient aussi accès à des activités formatrices (musique, sport, cours de langue...)

Toujours touchée par le développement des enfants, il m'apparaît particulièrement important quel que soit leur milieu, ils aient accès à des activités parascolaires constructives et de qualité leur permettant de développer d'autres compétences que scolaires... solidarité, curiosité etc.

Il est avéré que les loyers sont un véritable gouffre pour certaines familles. Il est dès lors important de mettre en place des mesures allégeant ce secteur. En augmentant le plafond pour la déductibilité des frais de garde permettrait aux familles de la classe moyenne devrait permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et rythme professionnel.

L'aide au logement devrait aussi être revue afin de permettre aux familles de la classe moyenne ne pouvant bénéficier de celle-ci de pouvoir accéder soit au PPE soit à la propriété par la création d'un « compte épargne-logement » avec un plafond maximum de 100'000.- limité dans le temps

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Cela met en avant ce que la famille développe chez chacun des individus la composant. L'éducation n'est pas l'affaire de l'école ne cesse de mettre en avant les enseignants... que fait-on pour permettre aux nouvelles générations de parents d'avoir accès autre que par internet à des compétences présentes dans la transversalité des générations ?

Le DIP est un département, au même titre la famille pourrait y être introduite. Pourquoi pas un département éducation et enseignement ?

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Toujours plus d'Etat dans la gestion des citoyens, cela demande des gardes fous, mais des systèmes sont déjà en place pour le garantir (limite action services sociaux, éthique du service santé jeunesse...)

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Un observatoire permet de mettre en lumière les difficultés réelles et non celles supposées. Grâce aux observations collectées des solutions créatives proches du quotidien des familles devraient pouvoir être trouvées

- b) Quels en seraient les désavantages ?

Si le seul avantage est de tirer des statistiques qui comme on le sait on peut faire dire tout et son contraire en fonction de l'analyse, serait un risque majeur de finalement arriver à un mépris de ce que vivent les familles genevoises.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Comme je le disais plus haut, la famille a disparu de notre Constitution en tant que base de la société. Pas étonnant qu'aujourd'hui la politique familiale est quelques difficultés à se définir. Nous avons changé le modèle de notre société même si cela paraît un détail, je pense qu'il y a là un nouveau paradigme... le changement demande une redéfinition des priorités pour l'ensemble de la société. Elle est donc pour moi actuellement insuffisante.

- b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Diverses propositions sont dans le fil des questions posées plus haut

1. Reconnaissance des compétences développées au sein de la famille
2. Reconnaissance de la mise à disposition d'un temps éducatif par l'un des parents comme une réelle activité pour le bien commun de notre société
3. Au travers de l'observatoire de la famille récolter des données permettant une vraie évaluation de l'état de nos familles
4. La diminution d'impôts tel que le propose le PDC dans son projet de loi
5. En parallèle d'une politique de la famille mener une vraie politique du logement... les loyers sont aujourd'hui indescends